

Un plan d'urgence pour le 93

Depuis 2 ans, c'est l'objectif de SUD Education. La longue lutte de 98 avait permis d'obtenir un plan de rattrapage dans les 1^{er} et 2nd degrés. La Seine-Saint-Denis était alors sous-dotée. Aujourd'hui, nous sommes revenus au point de départ. 2000 postes au moins sont nécessaires.

Les moyens d'aide aux élèves en difficulté, particulièrement cruciaux dans notre département, ont été laminés pour servir la doctrine du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux (dédoublage de classes, UPE2A, RASED, maîtres sup...).

Les moyens de remplacement ont également servi de variable d'ajustement, jusqu'à entraîner la situation explosive de la rentrée 2012.

Et finalement, les seuils ont été remis en cause, depuis quelques années pour le 2nd degré, depuis cette année pour le 1^{er}.

Le recrutement massif de précaires est maintenant présenté comme un moyen de compenser le manque de moyen : conditions de travail dégradées, et statut fragilisé.



Créteil : 01 43 77 33 59
contact@sudeducréteil.org
www.sudeducréteil.org
Permanence 93
06 88 66 47 23

Les seuils

En 98, des seuils spécifiques ont été obtenus par la grève pour le 93, grâce au recrutement de 3 000 enseignantEs.

Dans le 1^{er} degré, cela s'était traduit par la mise en place de seuils (nombre maximal d'élèves par classe) selon le tableau de droite, qui ont été grosso modo respectés jusqu'à la rentrée 2013.

Dans le 2nd degré, à l'issue des 3 000 recrutements, la norme s'est établie à 20 pour les collèges ZEP. Aujourd'hui, la DSDEN se base sur 23 en collèges sensibles, 24 en ZEP et 25 hors ZEP.

	mater	élém
ZEP	25	23
hors ZEP	27	25

Les conséquences sont dramatiques pour les enseignantEs, les élèves, la mission de l'école publique :

- ♦ **constitution de classes ingérables**, d'autant que les moyens d'aide aux élèves les plus fragiles sont supprimés en parallèle ;
- ♦ **établissements refusant des élèves** pour tenter de maintenir les seuils ;
- ♦ **difficulté à intégrer les élèves non comptabilisés dans les effectifs** (non-francophones, ULIS, TPS...)



- ♦ **Revenir d'urgence aux seuils de 98**, ce qui nécessiterait l'ouverture immédiate de 2 000 postes.
- ♦ **Dans un second temps, l'établissement de seuils d'effectifs à la baisse** en concertation avec les profs.

	collèges	LP	LGT
ZEP	18	20	24+ 6
hors ZEP	24		

Postes non pourvus et remplacement

Dans le 2nd degré, le manque de postes oblige les TZR à des années d'instabilité, à une pression pour accepter des heures supplémentaires, à des horaires non respectés en LP. 76 postes ont été supprimés en vie scolaire, il manque des personnels d'orientation, médico-sociaux, et des agents. Des fragments de poste ne sont pas pourvus, des élèves sont sans enseignantEs.

Dans le 1^{er} degré, la saturation des moyens de remplacement pour pourvoir les postes vacants a pour conséquences l'explosion de situations d'absences non remplacées. La libération de moyens de remplacement au détriment de seuils cette année sera loin de suffire à assurer les besoins en remplaçantEs. On constate que malgré le changement promis, cela empire.

Dans tous les cas, ces situations sont « réglées » par le recrutement massif de précaires, ce qui constitue une innovation dans le 1^{er} degré. Et cette année, les contrats foisonnent (contractuels admissibles, emplois avenir, CUI, AED, APS...).



- ♦ **SUD revendique la création de postes** à hauteur des besoins ;
- ♦ **la résorption de la précarité** par la titularisation des précaires, 1^{er} et 2nd degrés ;
- ♦ **le recrutement massif qui s'impose doit se faire dans le cadre statutaire**, SUD s'oppose à tout recrutement de précaire.

Rythmes scolaires

La pseudo-concertation sur la refondation a abouti au décret rythmes scolaires dans le 1^{er} degré, avant le tour du 2nd degré :

- ♦ **au regard de l'état de l'école, les rythmes étaient loin de constituer une priorité** (plutôt de faire-valoir au gouvernement) ;
- ♦ **pour SUD Education, la priorité pour l'école, ce sont des moyens pour fonctionner** et pas une réforme qui accroît notre amplitude de travail, met les enseignantEs à la merci des collectivités locales, et promet des situations de classe explosives ;
- ♦ **cette réforme s'accompagne d'une logique de territorialisation** de l'école qui va aboutir à de fortes inégalités selon les communes (riches ou pauvres...). À Aubervilliers, le DASEN a validé des rythmes dérogatoires qui rendent caduques l'alibi des rythmes des élèves, et qui aboutissent à l'annualisation antistatutaire du travail de certains enseignantEs (jusqu'à 28 h/semaine).



- ♦ **SUD Education s'est battu contre le projet, puis pour l'abrogation du décret.** Comme la grande majorité des collègues, nous sommes opposés à ce décret.
- ♦ **Nous avons gagné la bataille des villes** : seules 5 n'ont pas reporté dans le 93.
- ♦ **Nous continuerons à nous battre pour l'abrogation !** Nous nous réjouissons que le SNUIPP ait rejoint les organisations demandant l'abrogation.

« Enfants et jeunes de Seine-Saint-Denis, tous capables de réussir ! »

« Plus jeune département de France », la Seine-Saint-Denis reçoit-elle de la nation les moyens d'assurer la réussite de tous les enfants ? Les conditions de travail des enseignants de Seine-Saint-Denis sont-elles à la hauteur des enjeux ?

Procédure d'alerte sociale en direction du ministre de l'Éducation nationale.

Dès la rentrée, **AG** dans les établissements, dans les villes, de **tous les personnels** de l'éducation nationale **du 93** **vers la grève le jeudi 19 septembre**

La Seine-Saint-Denis voit s'aggraver de multiples formes d'inégalités. De nombreux rapports et études font état du développement des inégalités tant en matière de santé, qu' en termes d'accès au logement, à l'emploi, aux services publics. Dans ce contexte social souvent préoccupant, nous tenons à attirer l'attention sur les conditions de la réussite de nos élèves, sur nos conditions de travail et sur les difficultés que nous prévoyons à la rentrée.

Quelle rentrée scolaire dans le 93 en septembre 2013 ? Les décisions ministérielles permettront-elles de faire évoluer positivement la situation des jeunes du département ?

Nous savons à l'issue des comités techniques de la fin juin 2013, que les

conditions ne seront pas réunies à la rentrée pour répondre aux besoins des jeunes du département. Les seuils d'ouverture de classes en primaire (23-25 en ZEP et 25-27 en hors ZEP) et en collège (pas de divisions supérieures à 24 élèves) ne seront pas respectés. Il n'y aura pas suffisamment d'enseignants dans les écoles, les collèges, les lycées. Il n'y aura pas suffisamment de personnels pour assurer la vie scolaire. D'ores et déjà sont annoncés 1743 élèves supplémentaires dans les écoles maternelles et élémentaires du département, ainsi que 1311 collégiens (données du comité technique académique du 17 janvier 2013). Le recours massif aux contractuels est annoncé, car de nombreuses places aux concours n'ont pas été pourvues.

Une rentrée sociale dans laquelle nous sommes toutes et tous impliqués solidairement :

L'austérité et son cortège de mesures de restrictions sociales conditionnent les décisions gouvernementales. Le système éducatif dans notre département subit les conséquences insupportables de ces choix. Nos organisations seront engagées dans les actions collectives de ce début septembre, celles qui auront lieu pour obtenir les ouvertures de classes rendues nécessaires en fonction des effectifs et celles concernant les retraites (actions annoncées pour le 10/09). Le choix d'une action départementale le 19 septembre tient compte de ce contexte.

Nos revendications immédiates :

■ **Respect des seuils d'effectifs** par classe du 93 dans les 1^{er} et 2nd degré, en ZEP et hors ZEP. (mater 25, élém 23, collège 24, LP 24, 25-30 en LGT hors éduc. prioritaire)

■ Relance systématique de l'**heure 93** dans les collèges et les lycées.

■ **Créations de postes** dans le 1^{er} degré pour [les] remplaçants, relancer les RASED.

■ **Abrogation et réécriture du décret sur les rythmes scolaires** qui allonge l'amplitude de présence des enseignants du 1^{er} degré tout en développant des inégalités nouvelles. Plus de fatigue pour quels résultats ?

■ Réelle politique du logement pour les fonctionnaires et les précaires .

■ **Réembauche** de tous les assistants d'éducation et **création de postes** d'agents administratifs.

■ Application des **horaires réglementaires en LP**.

■ [...]

Nos revendications à moyen terme :

■ **Mise en place d'un plan de rattrapage**

et de développement pour créer tous les postes nécessaires (rattrapage sur les fermetures des années 2002 à 2012, rattrapage lié à l'évolution démographique, développement pour abaisser les effectifs).

■ **Résorption de la précarité** et procédures de titularisation de tous les personnels en exercice enseignants ou non.

■ **Mise en place de pré-recrutements** permettant aux étudiants de milieu populaires d'accéder aux concours de profs des écoles, de profs des collèges et lycées.